

# LES INFOS DU MOIS MAI 2026

## Office de Tourisme

### Nouveau directeur à l'Office de Tourisme

*L'Office de Tourisme de La Rosière accueillera son nouveau directeur, Olivier REYDELLET, à compter du 1er juin 2026. Fort d'une solide expérience dans le développement commercial, le management et l'univers des stations de montagne, il souhaite mettre son expertise au service du développement et de l'attractivité de notre station.*

Dès le début du mandat, Monsieur le Maire, Jacky ARPIN, et son adjointe au Tourisme, Lorraine FOLLIET, ont souhaité **impulser une nouvelle dynamique** pour le développement et l'attractivité de notre station, avec la volonté d'insuffler une nouvelle énergie, de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance autour de La Rosière, mais aussi d'engager notre station dans une direction pleinement en cohérence avec notre territoire, avec notre commune de Montvalezan, son identité et ses valeurs. Cette ambition repose notamment sur la volonté de **replacer l'humain, le respect, l'écoute et la considération au cœur des relations entre l'Office de Tourisme et l'ensemble des acteurs du territoire**, mais aussi de recréer un lien fort avec les socio-professionnels, les associations, le monde sportif, les habitants et les partenaires institutionnels. Dans ce cadre, Olivier REYDELLET a été directement sollicité par Monsieur le Maire, Jacky ARPIN, afin d'apporter à La Rosière son expérience de direction de station, son expertise du développement touristique et sa connaissance fine des enjeux de la montagne. Cette démarche a ensuite été conduite conjointement avec Leslie PIERRE, Présidente de l'Office de Tourisme, et Marie MENDES, Vice-Présidente, dans la continuité des orientations portées par la nouvelle gouvernance de l'Office de Tourisme. Lors de sa prise de fonction, Leslie PIERRE avait notamment exprimé sa volonté de soutenir « *une gouvernance très fédératrice, au service de tous les acteurs de Montvalezan et de La Rosière* », avec l'ambition de « *redonner de l'engagement, du plaisir et une véritable fierté collective à faire avancer la station* ».

**Originaire de Grenoble, Olivier REYDELLET** possède une solide expertise en développement commercial et en management, qu'il souhaite mettre au service de la croissance et du développement de notre station, avec l'ambition de proposer une stratégie innovante et attractive, tournée vers une expérience client de qualité, conviviale et de proximité.



Au cours de sa carrière, il a exercé pendant près de vingt ans des fonctions de direction commerciale et de direction régionale au sein de groupes français d'envergure internationale, dans les domaines des ressources humaines, de la formation et du recrutement.

**Dans le secteur du tourisme et de la montagne, il a ensuite accompagné, en qualité de consultant, plusieurs comités de direction d'Offices de Tourisme, des gestionnaires de domaines skiables et des écoles de ski de différentes stations**, parmi lesquelles la STGM à Tignes, la Sevabel aux Menuires, la STVI à Val d'Isère, la SOGEVAB pour les centres sportifs des Menuires et de Val Thorens, l'ESF de Courchevel 1850, le service des pistes de Val Thorens, le Groupe Labellemontagne ou encore le Comité d'Organisation des Championnats du Monde de Ski Val d'Isère 2009. En décembre 2019, il avait rejoint la direction de la station des Saisies, qu'il a assurée durant six années. Au fil de son parcours, il a développé une expertise reconnue dans les domaines du développement commercial, de la stratégie et des projets de diversification, en collaboration avec de nombreux acteurs de la montagne. À la question de savoir pourquoi il a choisi de rejoindre La Rosière, Olivier REYDELLET évoque « **une pépite extraordinaire de la Haute Tarentaise** », soulignant notamment son emplacement, son domaine skiable international, la diversité des activités proposées ainsi que la qualité des équipements et des hébergements, autant d'atouts permettant selon lui de séduire une clientèle toujours plus large, aussi bien l'hiver que l'été. Le nouveau directeur indique également avoir « *hâte de rencontrer les acteurs économiques, politiques, sportifs et associatifs du territoire afin d'échanger, de comprendre les enjeux futurs et de construire avec eux le projet de développement de notre station* ».

**Nous souhaitons la bienvenue** à Olivier REYDELLET et nous réjouissons de pouvoir construire, à ses côtés, cette nouvelle dynamique au service de La Rosière, de Montvalezan et de notre territoire.

Contact : Office de Tourisme, [info@larosiere.net](mailto:info@larosiere.net)

## Mairie – Statistiques et Données

### Le chiffre du mois

**68 600 €** La recette des **horodateurs** cette saison d'hiver 2025-2026 contre 72 200€ l'hiver précédent.

Contact : Heidi GAIDET, [stats@montvalezan.fr](mailto:stats@montvalezan.fr)

## Ramassages de déchets : 2 actions, 2 dates

Deux opérations de ramassage des déchets sauvages seront organisées en juin sur notre territoire. Habitants, associations, familles, saisonniers, professionnels et amoureux de la montagne sont invités à se mobiliser ensemble pour préserver notre environnement et notre cadre de vie.



Ces deux actions s'inscrivent dans le cadre de l'opération nationale « Montagne Zéro Déchet », portée par l'association Mountain Riders.

Le premier rendez-vous sera proposé **le samedi 6 juin 2026 avec l'opération « Dernier planté de bâton »**, organisée par l'ESF La Rosière. Cette matinée sera consacrée au ramassage des déchets le long des routes, des pistes et sur différents secteurs spécifiques de la station et des villages. **Le rendez-vous est fixé à 8h30 à l'entrée de station.** Les participants sont invités à venir munis de gants, de sacs et de gilets fluorescents. À l'issue de la matinée, un casse-croûte sera offert par l'ESF au Plan du Bois.

Le second rendez-vous se déroulera **le mercredi 17 juin 2026 avec l'opération « Les Super Nettoyeurs »**, coordonnée par l'Office de Tourisme, aux côtés de la mairie de Montvalezan, du Domaine Skiable, de l'ESF, de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise et de l'association Mountain Riders. Le temps d'une matinée, les participants seront invités à parcourir la station et le domaine skiable afin de collecter les déchets abandonnés dans la nature, mais également à participer à une démarche de sensibilisation visant à mieux identifier les déchets retrouvés afin de réduire leur présence à la source. **Le rendez-vous est fixé à 8h30 au Théâtre Forestier.** La matinée de nettoyage sera suivie d'un jeu de tri des déchets puis d'un barbecue concocté par les services techniques de la mairie et offert à l'ensemble des participants.

Deux rendez-vous, deux mobilisations collectives et donc **deux fois plus d'occasions de participer**, chacun à son niveau, à la préservation de notre montagne et de notre territoire.

Contact : Magali POSSOZ, [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Mairie – Police du Maire

## 30 km/h au maximum

Désormais, toutes les traversées de villages et hameaux sont limitées à 30 km/h.

Pour la sécurité, la tranquillité et le bien-vivre de toutes et tous à Montvalezan, nous comptons sur chacun d'entre vous.

Contact : Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)



Les Infos du Mois – Commune de Montvalezan – Mensuel – Mai 2026

Mairie – 1 place de la Mairie - Chef-lieu – 73700 Montvalezan – 04 79 06 84 12 – [accueil@montvalezan.fr](mailto:accueil@montvalezan.fr)

### Mairie – Police du Maire

## Accès au Vaz : nouvelles modalités

Plus besoin de « pass » pour accéder au Vaz .

Monsieur le Maire, Jacky ARPIN, a souhaité simplifier les modalités d'accès au Vaz, tout en maintenant le principe de limitation de circulation sur ce secteur.

**Le « pass » qui était demandé ces dernières années** pour accéder au hameau du Vaz avec son véhicule **n'est désormais plus nécessaire.** L'accès au hameau reste toutefois réglementé et limité aux riverains du Vaz, ayants droit et services d'exploitation.

Contact : Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

### Mairie – Police du Maire

## Limiter le risque incendie en forêt

**Afin de prévenir les risques d'incendie durant la période estivale, Monsieur le Maire, Jacky ARPIN, a pris un arrêté municipal permanent applicable chaque année du 1er juin au 30 septembre sur le territoire communal.**

Cet arrêté interdit notamment les feux en forêt et à proximité immédiate des boisements, les barbecues en dehors des espaces aménagés par la commune, ainsi que le fait de fumer dans ces secteurs sensibles.

Ces mesures visent à **préserver durablement nos forêts** et notre environnement naturel.

Contact : Flavie DUBUS, [foncier@montvalezan.fr](mailto:foncier@montvalezan.fr)

### Mairie – Service à la Population

## La photo du mois

Le 6 mai 2026, malgré une météo presque automnale, habitants, élus, anciens combattants, militaires et enfants se sont réunis au Monument aux Morts de Montvalezan pour une cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale particulièrement émouvante, marquée par le devoir de mémoire, la transmission et le recueillement intergénérationnel.



### Mairie - CCAS - Ressources Humaines

## Ensemble, Construisons Demain



**La mairie recrute pour cette saison d'été :**

- un(e) **Agent(e) Technique réservé « Etudiant(e) »** pour 1 ou 2 mois selon besoins de l'étudiant(e).

**La mairie recrute à l'année :**

- un(e) **Adjoint(e) au Directeur des Services Techniques**, pour ses Services Techniques ;
- un(e) **Agent(e) Polyvalent(e) Comptabilité et Ressources Humaines** pour ses Services Finances et Ressources Humaines ;
- un(e) **Adjoint(e) Supplément(e) de Direction** pour sa Crèche Municipale (*Infirmier(e) , EJE, Auxiliaire de Puériculture...*).

Contact : Sara PIETRASANTA, [rh@montvalezan.fr](mailto:rh@montvalezan.fr)